Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2025, dans les académies de PARIS et VERSAILLES.

Le président de l'Université Paris Cité,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe supérieure ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2025 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure dans les académies de PARIS et VERSAILLES, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1er : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe supérieure dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2025 ,dans les académies de PARIS et VERSAILLES :

Monsieur DEOTTO Martin, assistant ingénieur, président, Université Paris Cité, Paris.
Madame CLUSOS-FRUCHART Lola, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Université Paris Cité, Paris.
Monsieur AVELIN Hervé, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, expert, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.
Monsieur BLAREAU Olivier, assistant ingénieur, expert, Université polytechnique Hauts de France, Valenciennes.
Monsieur BENOUALI Abdelhamid, ingénieur d'études de classe normale, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Versailles.
Madame CANDIA Elsa, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure, Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne.
Madame GARRIGUES Céline, assistante ingénieure, Institut de physique du Globe de Paris, Paris.
Madame GEDIN-LAHELY Aurore, ingénieure d'études de classe normale, Université Paris 8 Vincennes Saint Denis, Saint-Denis.
Madame GRIFFON Marianne, ingénieure d'études hors classe, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse.
Madame GRUET Frédérique, assistante ingénieure, Université Paris 9 Paris Dauphine, Paris.
Madame HAMDANI Aicha, assistante ingénieure, Muséum national d'histoire naturelle, Paris.
Monsieur LACOTE Franck, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, Université Paris 2 Panthéon Assas, Paris.
Madame LE FORESTIER Sorya, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.
Madame LEULMI Tania, ingénieure d'études hors classe, Sorbonne Université, Paris.
Madame NAFFATI Aicha, assistante ingénieure, Cy Cergy Paris Université, Cergy-Pontoise.
Monsieur RAT François, attaché principal d'administration de l'etat, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.
Monsieur JACQUEMET Jérémy, assistant ingénieur, suppléant, Université Paris Cité, Paris.

Monsieur RAMESH Sébastien, ingénieur de recherche de 2ème classe, suppléant, Université Paris Cité, Paris.
Madame ROUAS Zarie, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Institut de physique du Globe de Paris, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris , le 14/05/2025

Édouard Kaminski

Université Paris Cité
Pour le Président et par délégation
Benoît GELINEAU
Directeur Général Délégué des Ressources Humaines et des Organisations